(27.10.2009)

27/10/2009 à 0h02



- **Banques : Christian Noyer met en garde contre le retour à des pratiques à risque**

Le gouverneur de la Banque de France (BdF), Christian Noyer, a estimé lundi à Singapour que certains établissements financiers avaient renoué avec les pratiques à risque ayant conduit à la crise financière, insistant pour que le système bancaire soit mieux capitalisé. *"Au cours des dernières semaines, les principales banques internationales ont annoncé des bénéfices trimestriels impressionnants. Il est frappant que ces résultats aient été réalisés seulement quelques mois après que certaines de ces mêmes institutions se sont retrouvées au bord de la faillite"*, a constaté M. Noyer dans un discours prononcé lors d'un forum financier organisé à Singapour. *"Cela pourrait donner l'impression que le secteur financier a retrouvé son équilibre et que la poursuite des réformes n'est plus nécessaire. Rien n'est plus faux."* Les Echos

- **La Ville de Saint-Etienne assigne la Deutsche Bank pour faire annuler un *"emprunt toxique"***

L'emprunt contracté par la ville de Saint Etienne auprès de la Deutsche Bank était complexe. Il pourrait s'avérer ruineux.

Pour se protéger, la commune va assigner la banque devant le TGI de Paris pour faire annuler cet *“emprunt toxique”* de 20 millions d’euros.
Saint-Etienne est la première ville française à annoncer l’assignation d’une banque dans le cadre de la lutte des collectivités locales contres ces emprunts à risques. Le Conseil général de Seine-Saint-Denis, a suivi, mettant en demeure lundi cinq banques auprès desquelles ce département a contracté des *“emprunts toxiques”*, a annoncé lundi Claude Bartolone, président du Conseil général. E24

- **PSA prévoit 1 à 1,5 milliard d’euros de pertes**

Le président du directoire du constructeur automobile français PSA Peugeot-Citroën, Philippe Varin, estime que les pertes du groupe seront comprises cette année entre 1 et 1,5 milliard d’euros. PSA évoquait jusqu’alors des pertes comprises entre 1 et 2 milliards d’euros pour l’exercice 2009. Cité par le quotidien italien Il Sole 24 Ore, il ajoute que la compagnie espère être de nouveau bénéficiaire en 2010, mais souligne qu’il s’agit d’*“un objectif, pas d’une prévision”*.
Reuters

- **Accord entre Groupe Partouche et ses banques sur sa dette**

Groupe Partouche a annoncé vendredi avoir signé un protocole d’accord qui met un terme aux négociations entamées depuis un peu moins d’un an avec ses banques sur la restructuration de sa dette. L’exploitant de casinos avait annoncé lors de la présentation de ses résultats annuels que l’évolution négative de sa rentabilité lui imposait une restructuration de sa dette. Le protocole d’accord prévoit notamment des cessions d’actifs, une limitation des investissements ou le reversement de la majeure partie du cash flow excédentaire aux créanciers. Le groupe avait vu ses résultats se dégrader fortement en 2008 et ses fonds propres s’élevaient à la fin de cette année à 326,6 millions d’euros seulement, pour une dette financière

nette de 353 millions. Reuters